



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/381

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon et l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement (INRAE) Occitanie-Montpellier visant à la mise en place de l'étude Biodiversa au sein du parc de la Tête d'Or. - EI 06016

Direction de l'Ecologie Urbaine

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRÉRY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/381 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT (INRAE) OCCITANIE-MONTPPELLIER VISANT A LA MISE EN PLACE DE L'ETUDE BIODIVERSA AU SEIN DU PARC DE LA TETE D'OR. - EI 06016 (DIRECTION DE L'ECOLOGIE URBAINE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Parc de la Tête d'Or a été créé pour apporter selon le Préfet Vaïsse « la campagne à ceux qui ne l'avaient pas ». Le plus grand parc gratuit à l'anglaise d'Europe assure toujours cette mission auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, mais doit aller au-delà de cette simple mission pour devenir un parc et un laboratoire du vivant :

- pour la conservation de la biodiversité animale et végétale tout en envisageant la réintroduction en milieu naturel de certaines espèces,
- et désormais un lieu d'observation des risques liés aux évolutions climatiques et aux potentielles zoonoses.

BiodivERsA est le réseau européen des agences et ministères qui programment et financent la recherche sur la biodiversité, les services écosystémiques et les solutions fondées sur la nature en Europe. Créé en 2005, il regroupe aujourd'hui 39 ministères, agences et fondations de 25 pays. Onze pays européens (Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Allemagne, Irlande, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, et Suisse) sont en 2020 lauréats de l'appel à projet BiodivERsA sur la thématique « Biodiversité et son influence sur la santé de l'animal, de l'homme et des plantes ».

Dans le cadre du projet lauréat BiodivERsA - BioRodDis, piloté par l'Institut national recherche pour l'agriculture et l'environnement (INRAE), les chercheurs s'intéressent aux liens biodiversité-santé, et à l'influence de la biodiversité sur la dynamique des pathogènes, en forêt et dans les parcs urbains et en particulier aux rongeurs, susceptibles de véhiculer une importante variété d'agents pathogènes à l'origine de maladies chez l'Homme. BioRodDis est l'acronyme pour le projet « Managing biodiversity in forests and urban green spaces. Dilution and amplification effects of rodent microbiome and rodent-borne diseases » déposé par le laboratoire CBGP de l'INRAE Occitanie-Montpellier.

La thématique générale des recherches du laboratoire Centre de Biologie pour la Gestion des Populations (CBGP) de l'INRAE Occitanie-Montpellier porte sur la systématique, la génétique, l'écologie et l'évolution des populations et des communautés d'organismes d'intérêt en agronomie, santé humaine et biodiversité. L'objectif du CBGP est de caractériser la diversité de ces organismes, d'en comprendre la structure et les facteurs qui la modifient afin d'en prédire l'évolution dans un contexte de changements globaux. Dans ce cadre, l'équipe 'Ecologie et Evolution des Zoonoses' étudie les interactions entre petits mammifères (rongeurs, insectivores, chiroptères) et pathogènes dont les agents zoonotiques qui sont transmissibles à l'humain.

Dans le monde, les rongeurs sont représentés par plus de 2277 espèces connues pour lesquelles on estime que 10% sont réservoir de 66 agents zoonotiques infectieux. Chez un tiers des rongeurs porteurs, on dénombre de 6 à 11 pathogènes. Les recherches du

laboratoire (CBGP) visent à identifier les espèces porteuses d'agents zoonotiques, à analyser les modes de transmission de ces pathogènes, à décrire les interactions entre rongeurs et pathogènes, leur variabilité dans le temps et l'espace, et à comprendre les mécanismes qui régissent l'évolution de ces interactions.

Les recherches menées s'appuient sur une diversité d'approches qui *in fine*, visent à la prédiction et à la prévention des risques (perte de biodiversité, zoonoses, etc.).

Ces approches sont l'échantillonnage des petits mammifères, les analyses moléculaires (génétique des populations, détection des pathogènes), les analyses statistiques, et l'utilisation de méthodes d'inférences démographiques pour caractériser la dynamique des populations de rongeurs.

Dans ce contexte, la Ville de Lyon a été sollicitée pour participer à ce projet en ouvrant l'accès du parc de la Tête d'Or aux chercheurs de l'INRAE sur une période de trois ans (2020 à 2022). Le Parc de la Tête d'Or présente en effet des caractéristiques intéressantes pour être intégré à cette étude européenne sur les rongeurs de par la diversité des milieux (zones humides incluses), une localisation très urbaine, une forte fréquentation, et une taille identique aux autres parcs étudiés par les partenaires européens.

Au regard de l'importance de ce projet pour la santé publique des lyonnais, il apparaît opportun de faire droit à cette demande, étant précisé que la participation totale de la commune englobera également les droits d'accès au site, la mise à disposition de personnels, de matériels, et de locaux décrits en détail dans la convention de partenariat.

Aussi, compte tenu de l'intérêt général de cette étude, il vous est proposé d'approuver la convention fixant les modalités pratiques et administratives de ce partenariat.

Vu ladite convention de partenariat ;

Où l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1 - La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'INRAE Occitanie-Montpellier visant à la mise en place du projet de recherche scientifique Biodiversa, est approuvée.
- 2 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET